

Madame,
Monsieur le Président,
Messieurs les Parlementaires,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un grand plaisir et un grand honneur de mettre à votre disposition ces lieux afin de « relancer » aujourd'hui l'activité du conseil national de la sécurité routière.

Permettez-moi de saluer tout particulièrement les nouveaux membres :

- M. Robert NAMIAS, Directeur de l'Information à TF1, dont chacun connaît l'engagement ancien pour cette cause grâce en particulier à son rapport sur « vitesse et sécurité » ;
- Mme Bernadette CHIRAC, qui malgré ses très lourdes responsabilités, a accepté de nous faire bénéficier de son incomparable dévouement en faveur de ceux qui souffrent

en milieu hospitalier, et nombreux sont les grands blessés de la route dans cette situation ;

- le Professeur Christian BRUNET, représentant les professions médicales, praticien hospitalier au service de chirurgie du centre hospitalier de Marseille, membre du laboratoire de biomécanique appliquée ;
- M. Michel TERNIER, ingénieur général des Ponts-et-Chaussées, chargé de présider l'instance d'évaluation sur l'automatisation de la chaîne contrôle-sanction ;
- M. Richard DELL'AGNOLA, député du Val de Marne et rapporteur de la loi relative à la conduite sous l'emprise de stupéfiants et de la loi renforçant la lutte contre la violence routière ;
- M. Jean-Michel BERTRAND, député-maire de Bourg-en-Bresse, qui représente la Commission des affaires économiques de l'environnement et du territoire.

A vous les nouveaux membres, à vous tous qui militez depuis des années en faveur de la sécurité routière et pour que jamais ne soient oubliées les victimes de la délinquance routière, je tiens à adresser mes remerciements et ceux du Gouvernement pour votre engagement indéfectible en faveur de cette grande cause.

Certains d'entre vous m'avaient fait part de leurs interrogations et de leurs inquiétudes devant le retard pris pour la nomination d'un nouveau président et pour la poursuite des travaux d'une institution à laquelle, je le sais, vous êtes très attachés.

Cette période a simplement été consacrée, vous le savez, à la mise en œuvre des premières mesures susceptibles d'assurer une rupture dans la lutte contre l'insécurité routière comme nous l'a demandé le Président de la République le 14 juillet dernier. Elle a également été consacrée à une meilleure application des règles existantes dont vous avez rappelé, lors des Etats généraux du 17 septembre, qu'elle devait être la priorité du Gouvernement.

Depuis lors, le Premier Ministre a réuni le 18 décembre un comité interministériel de la sécurité routière qui, dans ses grandes lignes, a repris les conclusions auxquelles vous étiez parvenus lors de votre dernière réunion du 11 juillet 2002.

Je rappelle que vous aviez alors fixé comme priorités :

- le traitement rapide des infractions.

C'est l'une des mesures principales inscrite dans la loi renforçant la lutte contre la violence routière adoptée en première lecture par l'Assemblée Nationale. Je salue son rapporteur, M. Richard DELL'AGNOLA. Ce projet de loi sera

examiné au Sénat les 29 et 30 avril et je remercie d'ores et déjà le Sénateur LANIER pour la qualité de son travail préparatoire.

- l'encadrement des premières années de conduite.

Le principe du permis probatoire a été institué dans le même projet de loi.

- l'apprentissage de la sécurité routière au sein du système scolaire.

Comme vous le savez, depuis cette année les épreuves de l'attestation scolaire de sécurité routière en classes de 5^{ème} et de 3^{ème} ont été rendues obligatoires et organisées dans l'ensemble des établissements au cours des mois de mars et d'avril.

- le contrôle automatisé.

Là encore, le projet de loi se donne les moyens d'atteindre cet objectif. Une mission interministérielle a par ailleurs été créée pour parvenir à l'installation des 100 premiers appareils avant la fin de cette année, suivis de 1 000 au cours des deux prochaines années.

S'agissant du développement des moyens de communication, je crois pouvoir dire que depuis le mois de juillet, et la décision prise par le Président de la République de faire de la lutte contre l'insécurité routière l'un des trois grands chantiers de son quinquennat, nous avons pu, grâce

à une implication et une mobilisation de tous, et en particulier des médias, assurer un environnement médiatique inconnu jusqu'à maintenant.

Les premiers résultats de cette politique, à laquelle il faut associer l'ensemble des partenaires, sont certes encourageants, mais sont encore très insuffisants et fragiles. Nous ne pouvons en effet nous satisfaire dans un pays comme le nôtre d'une tendance qui porte sur 6 000 morts et plus de 100 000 blessés par an.

Pour maintenir notre mobilisation et permettre grâce à notre détermination de faire encore plus et mieux, le conseil national de la sécurité routière sera un apport essentiel. Sans vouloir influencer vos travaux, je voudrais très rapidement vous faire part de l'attente du Gouvernement.

Tout d'abord, nous souhaitons que vous puissiez assurer une synthèse de l'ensemble des propositions formulées par beaucoup de nos concitoyens pour une meilleure efficacité de la politique de sécurité routière. A cet égard les expériences menées à l'étranger, et je me rends en Grande-Bretagne demain avec cet objectif, peuvent enrichir nos projets d'action.

Vous, qui depuis des années êtes impliqués au cœur de ce sujet de société compliqué et douloureux, pouvez mieux que quiconque apprécier le bien-fondé et l'opportunité des nombreuses suggestions qui nous sont adressées. Avec l'aide du comité des experts, vous saurez faire remonter au Gouvernement les avis pertinents dont nous avons besoin pour guider notre politique.

Vous devez également être le lieu d'expression des différentes catégories d'usagers de la route, qu'il s'agisse des piétons, des cyclistes, des motocyclistes, des automobilistes, des chauffeurs routiers.

A travers vous, tous ont la possibilité d'exprimer leurs attentes et de faire part de leurs propositions.

Le CNSR doit être aussi et surtout une force d'impulsion de la politique gouvernementale sans sujet tabou. Votre mission de l'information qui vient d'être instituée, et dont je salue les membres, a pour but de mieux faire connaître le rôle et l'action de votre institution.

Je ne doute pas que sous l'autorité du Président Robert NAMIAS, elle saura faire entendre sa voix et contribuera à la nécessaire mobilisation de tous pour sauver toujours plus de

vies et épargner tant et tant de souffrances le plus souvent innocentes.

Je vous souhaite une réunion fructueuse et vous assure de l'intérêt du Gouvernement pour l'ensemble de vos travaux.

Je vous remercie.